

**AVIS DE PUBLICITE**  
**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT**  
**MAIRIE DE TOULOUSE**

**La Mairie de Toulouse a été sollicitée par un producteur artistique souhaitant proposer un projet culturel et artistique immersif au sein de la Basilique Saint-Sernin de Toulouse**

**1. Objet de l'appel à manifestation d'intérêt**

Le présent appel à manifestation d'intérêt est publié en application de l'article L.2122-1-4 du CG3P pour s'assurer de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente pour la conception et la réalisation d'un projet artistique immersif au sein de la Basilique Saint-Sernin.

Les projets pourront notamment porter sur :

- des dispositifs de projection visuelle immersive (mapping ou équivalent),
- l'interprétation ou la diffusion d'œuvres musicales,
- la mise en valeur du patrimoine architectural et historique du site.

Les propositions pourront s'inscrire dans une logique de programmation ponctuelle ou récurrente.

**2. Contexte**

A la suite d'une candidature spontanée proposant un format immersif associant création visuelle et musicale, ainsi que la valorisation du monument dans le respect de ses caractéristiques, la collectivité souhaite identifier les opérateurs susceptibles de s'inscrire dans cette perspective.

**3. Nature de la démarche**

La présente consultation a un **caractère exploratoire**.

Elle a pour objet :

- d'identifier les opérateurs susceptibles d'intervenir sur ce type de projet ;
- de mieux appréhender les propositions artistiques envisageables ;
- d'évaluer l'intérêt du marché pour ce type d'initiative.

**Elle ne constitue ni une procédure de sélection, ni une attribution de titre d'occupation.**

#### **4. Suites envisagées**

À l'issue de cette démarche, la collectivité pourra :

- poursuivre ses réflexions sur les conditions de mise en œuvre d'un projet ;
- en l'absence de projet concurrent, engager des échanges, sans autre formalité préalable, avec le candidat spontané ;
- ou, en cas de manifestation de plusieurs intérêts, organiser une procédure de mise en concurrence de type appel à projets.

#### **5. Contenu des manifestations d'intérêt**

Les opérateurs sont invités à transmettre :

- une présentation de leur structure ;
- une expression d'intérêt pour le site ;
- les grandes lignes d'un projet envisageable ;
- leurs références en matière de projets artistiques ou culturels.

#### **6. Modalités de réponse**

Les manifestations d'intérêt devront être transmises avant le **06/08/2026 à 12h00** à l'adresse suivante : [dgi\\_aap@toulouse-metropole.fr](mailto:dgi_aap@toulouse-metropole.fr)

Toute manifestation d'intérêt transmise après cette date ne sera pas prise en compte.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter la Direction des Musées et des Monuments à l'adresse suivante : [contact.musees-monuments@mairie-toulouse.fr](mailto:contact.musees-monuments@mairie-toulouse.fr)

#### **7. Dispositions finales**

La collectivité se réserve la possibilité de ne pas donner suite au présent appel à manifestation d'intérêt et de ne conclure aucune convention.

Le présent avis ne vaut pas attribution d'un titre d'occupation ni à une indemnisation de quelque nature que ce soit.